

Olivier Chastel (MR)

« On peut accélérer le redressement de la Wallonie »

↳ **Olivier Chastel, le MR monte au gouvernement wallon. La tentative de virer le PS l'a donc emporté ?**

Le MR prend ses responsabilités. Le constat : la confiance était rompue dans la majorité PS-cdH et on pouvait accélérer le redressement de la Wallonie avec cette dynamique nouvelle.

↳ **Les priorités de votre majorité ?**

L'emploi, la priorité absolue. Plus d'emplois, plus de prospérité, plus de justice sociale, plus d'équité fiscale... Et aussi une transparence totale. Nous avons, par exemple, décidé de supprimer le sponsoring

réalisé aux dé-

parts d'organismes wallons, car il était trop souvent destiné

à des proches (...). Nous prenons beaucoup de mesures en lien avec la gouvernance. (Lire ci-dessous, NdlR)

↳ **Par contre, il n'y a rien dans l'accord sur le décumul d'un mandat de parlementaire avec un mandat local ?**

Nous sommes, bien sûr, ouverts à cette discussion avec les autres formations. Mais le parlement wallon a les règles les plus strictes en la matière. Seuls 10 élus sur 75 cumulent alors que cela pourrait être le cas de 25 % (...). On renforce le décret Publifin. On s'est inspiré de nos négociations avec Ecolo, même si elles n'ont pas abouti à un accord global. 62 points ont été concrétisés et on en a tenu compte...

↳ **Ce n'est pas un**

programme trop chargé alors que la législature se termine dans deux ans ?

Un certain nombre de mesures sortiront leurs effets après cette échéance, mais toutes nos mesures peuvent être décidées avant mai 2019.

↳ **Une majorité MR-cdH en Wallonie, mais c'est toujours PS-cdH à la Fédération Wallonie-Bruxelles...**

La porte reste ouverte, à Bruxelles et à la Fédération. Je dis juste que ce n'est pas en lançant des invectives par presse interposée que l'on va faire avancer nos entités... ●

D.S.W.

Benoît Lutgen (cdH)

« Je ne renie rien de ce qui a été fait »

↳ **MR et cdH vont donc former un gouvernement en Wallonie. Votre réaction ?**

Le 19 juin, j'ai lancé un appel pour une rupture politique, mais aussi pour un nouveau projet. Nous voulons donner un nouvel espoir aux entités francophones et cet accord en Wallonie est une première étape. Nous voulons que chaque euro investi le soit pour l'emploi, qui est la priorité absolue.

↳ **Les relations, même récemment, n'ont pourtant pas toujours été roses entre vos deux partis...**

Nous devons dépasser nos clivages politiques, écouter les propositions des uns et des autres afin de porter un nouveau projet dans l'optique de passer d'une Wallonie de l'assistanat à une

Wallonie de l'entrepreneuriat. Il y a eu des difficultés par le passé, mais on doit dépasser nos rancœurs.

↳ **La fin de la taxe TV, c'est sûr et certain cette fois ?**

On en a beaucoup parlé et vous avez beaucoup écrit là-dessus ces dernières semaines. Nous y sommes bien sûr favorables et ce sera d'actualité dès 2018. Ce que nous voulions, au cdH, c'était la certitude de ne pas amener une taxe en plus pour compenser. Ni que la télé redevance fasse sa réapparition dans

quelques années. Nous mettrons sa suppression en œuvre grâce aux économies réalisées.

↳ **Qu'est-ce qui est possible aujourd'hui,**

mais était impossible pour le PS ?

Je peux vous refaire les 30 pages de la déclara-

tion de politique régionale... Je ne renie rien de ce qui a été fait et je salue le travail du ministre de l'Économie (Marcourt). Plus globalement, c'est le sens des responsabilités et du rôle de l'État que nous ne partageons pas. L'État n'est pas là pour tout régler à la place des citoyens, ni pour se substituer aux entreprises ou à l'associatif. ●

GASPARD
GRDSJEAN

Dix ans après l'échec de cette coalition au fédéral

Enfin, une « Orange bleue » bien mûre...

L'Orange bleue en Wallonie (une alliance MR-cdH donc) dix ans après l'échec de cette coalition au fédéral. On est à l'été 2007. Les élections du 10 juin offrent la possibilité aux libéraux (MR et VLD) et aux chrétiens/humanistes (cdH et CD&V) de faire une alliance pour diriger le pays. La couleur des premiers est le bleu, celle des seconds l'orange... Le nom de la coalition est tout trouvé : l'Orange bleue ! Précision utile : le CD&V est alors en cartel avec la N-VA. Le recul électoral des socialistes semble les destiner à l'opposition... Mais les discussions s'en-

lisent. Le cdH renâcle. À sa tête, Joëlle Milquet qui ne représente pas vraiment l'aile droite de son parti. C'est à cette époque qu'elle gagnera son surnom de « Madame Non » dans les médias.

Il faut dire que les exigences flamandes étaient grandes en matière de réforme de l'État. L'Orange bleue finit par « pourrir ». Les socialistes reviennent dans la danse. Guy Verhofstadt devra même reprendre du service (Verhofstadt III) avant que le premier gouvernement Leterme soit mis sur pied en mars 2008. ●

D.S.W.

Transparence

Plein pot sur la gouvernance

C'est dans l'air du temps et les nouveaux partenaires sont particulièrement attendus sur la thématique de la gouvernance par les citoyens wallons, las et désabusés d'avoir vécu des scandales politiques à répétition depuis plus de six mois maintenant. C'était d'ailleurs l'axe numéro un des discussions entre les différentes formations politiques, notamment avec les écologistes. Preuve de l'importance du sujet, c'est tout simplement le premier chapitre de cette nouvelle déclaration de politique régionale.

Qu'en retenir ? Plusieurs éléments sont à souligner.

> **La diminution du salaire des ministres.** Celle-ci sera de 10 %, a annoncé Benoît Lutgen. Notons qu'une telle mesure avait été prise en son temps au niveau fédéral sous la houlette d'Elio Di Rupo.

> **Une vingtaine de structures publiques,** soit par fusion, soit par absorption.

Citons deux exemples. Premièrement, une fusion totale et complète des TEC et de la SRWT. Autre exemple, la fusion de trois outils économiques wallons de taille, à sa-

voir la Sogepa, la SRIW et la Sowalfin.

> **La fin des Provinces.** La réflexion se fera en plusieurs étapes. Il s'agira tout d'abord d'étudier quel niveau de pouvoir est le plus propice à accueillir telle ou telle compétence provinciale entre la Région, la Communauté ou les communes. Ensuite, l'idée est de supprimer l'élection des conseils provinciaux et des collèges provinciaux. L'idée pourrait être d'avoir un conseil regroupant des élus communaux. L'idée est également d'augmenter le rôle du Gouverneur.

> **Le coût global des cabinets ministériel** sera diminué de 10 %.

> **Moins deux millions d'euros de frais de fonctionnement pour le Parlement wallon** sur une mandature.

> **200 postes d'administrateurs seront supprimés** dans diverses structures publiques. Cela devrait permettre d'économiser quelque cinq millions d'euros, d'après le président des démocrates-humanistes.

> **Redéfinition du terme « mandat public ».** Comprenez par là que, désormais, les

mandats dans des filiales de structures publiques, ou dans des filiales de filiales, seront aussi des mandats publics. Un cadastre complet des mandats et des rémunérations qui s'y rapportent sera établi, tandis qu'une commission de déontologie devra veiller au respect

**200 postes
d'administrateurs
et une vingtaine
de structures
publiques seront
supprimés**

des règles. Des sanctions seront possibles.

> **Nouvelles mesures électorales.** Pour « mieux respecter le choix de l'électeur » et « lutter contre la partitocratie », d'après Benoît Lutgen, il y aura la suppression, dès 2019, de l'effet dévolutif de la case de tête, la suppression des listes de suppléants et la mise en place d'une circonscription régionale. Dix parlementaires seront élus sur l'ensemble du ter-

ritoire wallon.

> **Un bourgmestre ou échevin empêché** redeviendra « simple » conseiller communal.

> **Engager un membre de sa famille** jusqu'au deuxième degré sera interdit dans son propre cabinet ministériel.

> **Le sponsoring** au départ d'organismes publics sera désormais interdit. Olivier Chastel dénonçant « les plaisirs accordés par certaines structures » à des individus émanant très régulièrement d'une seule formation politique.

> **Au niveau du cumul des mandats,** rien n'a par contre été présenté ce mardi. Ce qui ne veut pas dire que rien ne sera voté. Olivier Chastel laissant la porte ouverte aux discussions avec les autres partis, mais également avec le souhait que les règles soient les mêmes avec les autres niveaux, notamment le fédéral. Et le président du MR d'ajouter : « *Le Parlement wallon a les règles anti-cumul les plus strictes du pays. Seuls 10 parlementaires sur 75 cumulent avec une fonction exécutive locale.* » ●

GASPARD GROSJEAN